



[www.ecfwemmel.be](http://www.ecfwemmel.be)

## *Ecole Communale Francophone de Wemmel*

Winkel 56 - 1780 Wemmel  
Primaire: 02/462.15.00  
Maternelle: 02/462.15.10  
E-mail : [info@ecfwemmel.be](mailto:info@ecfwemmel.be)

Décembre 2023

# **Procédure de Préinscriptions et Inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025**

Chers parents,

Les périodes de préinscription et d'inscription approchent à grands pas...

Pour l'année scolaire 2024-2025 le critère d'ordre sera établi en fonction de la distance entre le lieu du domicile et de l'école primaire (Winkel 56).  
Veuillez respecter le moment de préinscription.

Il y a **deux phases**:

- PHASE I: pour les enfants prioritaires à partir du 09/01/2024.
- PHASE II: pour tous les enfants à partir du 27/02/2024.

**Pour pouvoir être scolarisé(e) à l'école communale Francophone de Wemmel, les conditions suivantes doivent impérativement être remplies:**

- \* votre enfant doit être domicilié chez son père, sa mère ou un tuteur légal au sein de la commune de Wemmel ou d'une autre commune à facilité (loi linguistique de juillet 1963);
- \* avoir remis une composition de ménage récente avec le cachet de la commune de Wemmel;
- \* signer un engagement sur l'honneur que la langue usuelle de l'enfant est le français (loi linguistique du 2 août 1963).
- \* avoir lu et approuvé le règlement scolaire de l'établissement (téléchargeable sur notre site internet : [www.ecfwemmel.be](http://www.ecfwemmel.be) ou en version papier sur demande);
- \* avoir dûment complété le dossier d'inscription;
- \* avoir reçu une copie de la fiche d'élève signée par l'école comme preuve d'inscription définitive.

Si votre (vos) enfant(s) est (sont) **déjà inscrit(s) dans notre école actuellement**, il n'est pas nécessaire de venir le(s) réinscrire pour l'an prochain.

Une fois inscrit dans notre établissement, l'enfant le reste jusqu'en 6<sup>ème</sup> primaire sauf si vous nous signalez un changement d'école ou si vous déménagez.

Pour le passage **de 3<sup>ème</sup> maternelle en 1<sup>ère</sup> primaire** il ne faut PAS de réinscription.

1. **Si vous souhaitez inscrire un enfant 'prioritaire', c'est-à-dire un enfant domicilié à Wemmel qui a déjà un frère ou une sœur inscrit dans notre école:**

Rendez-vous sur le site internet de l'école [www.ecfwemmel.be](http://www.ecfwemmel.be), sous la rubrique 'Inscription'. Un lien « préinscription élèves prioritaires » y sera disponible à partir du mardi 9 janvier 2024 dès 10h00 jusqu'au dimanche 21 janvier 2024, 23h50.

Le vendredi 2 février 2024 au plus tard, vous recevrez **un ticket d'acceptation ou de liste d'attente**: soit vous aurez une place, soit vous serez sur la liste d'attente.

Si votre enfant a une place, prenez rendez-vous avec le secrétariat entre le mardi 06/02/2024 et le jeudi 22/02/2024 afin de finaliser l'inscription de votre enfant.

Si votre enfant est sur la liste d'attente, le secrétariat prendra contact avec vous dès qu'une place se libère.

Une composition de ménage récente de maximum 3 mois est indispensable lors de l'inscription.

**Attention, au-delà de cette période, vous perdrez votre priorité! Dans ce cas vous devriez inscrire votre enfant pendant la période des inscriptions pour les enfants 'non-prioritaire'.**

2. **Si vous souhaitez inscrire un enfant 'non-prioritaire', c'est-à-dire un enfant domicilié à Wemmel qui n'a pas de frère/sœur inscrit dans notre :**

Rendez-vous sur le site internet de l'école [www.ecfwemmel.be](http://www.ecfwemmel.be) sous la rubrique 'Inscription'. Un lien « préinscription élèves non-prioritaires » y sera disponible à partir du mardi 27 février 2024 dès 10h00 jusqu'au mardi 19 mars 2024, 23h50.

Le vendredi 19 avril 2024 au plus tard, vous recevrez **un ticket: d'acceptation ou de liste d'attente**: soit vous aurez une place, soit vous serez sur la liste d'attente.

Si votre enfant a une place, prenez rendez-vous avec le secrétariat entre le lundi 22/04/2024 et le lundi 13/05/2024 afin de finaliser l'inscription de votre enfant.

Si votre enfant est sur la liste d'attente, le secrétariat prendra contact avec vous dès qu'une place se libère.

Une composition de ménage récente de maximum 3 mois est indispensable lors de l'inscription.

**Attention, au-delà de cette période, vous perdrez la possibilité de préinscrire votre enfant. Dans ce cas vous devriez attendre 'les inscriptions libres' qui commencent le jeudi 23 mai 2024 dès 10h00!**

PHASE I	PHASE II
ENFANTS PRIORITAIRES	ENFANTS NON-PRIORITAIRES
Enfants domiciliés à Wemmel qui ont une soeur ou un frère déjà inscrit à l'Ecole communale francophone de Wemmel.	Tous les enfants domiciliés à Wemmel (ou autre commune à facilités).
<b>Préinscription</b> entre le mardi 09/01/2024 dès 10h00 et le dimanche 21/01/2024, 23h50.	<b>Préinscription</b> entre le mardi 27/02/2024 dès 10h00 et le mardi 19/03/2024, 23h50.
<b>Réception d'un ticket</b> d'acceptation ou de liste d'attente pour le vendredi 02/02/2024 au plus tard.	<b>Réception d'un ticket</b> d'acceptation ou de liste d'attente le vendredi 19/04/2024 au plus tard.
<b>Si acceptation: Inscription définitive</b> sur rendez-vous avec le secrétariat entre le mardi 06/02/2024 et le jeudi 22/02/2024.	<b>Si acceptation: Inscription définitive</b> sur rendez-vous avec le secrétariat entre le lundi 22/04/2024 et le lundi 13/05/2024.
<b>Si</b> votre enfant est sur la <b>liste d'attente</b> , le secrétariat prendra contact avec vous dès qu'une place se libère.	
Les inscriptions pour 'les places libres' commencent le 23/05/2024 dès 10h00.	